

PROGRAMME ERASMUS + 2014-2015

École Nationale Supérieure de la Photographie

Mobilités étudiantes sortantes

Le montant mensuel de la bourse 2014-2015 a été déterminé par l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie, à partir de l'intervalle fixé par l'Agence Nationale pour chaque groupe de pays et chaque type de mobilité, soit :

GROUPE	PAYS DE DESTINATION	MOBILITÉ D'ÉTUDES (SMS)	MOBILITÉ DE STAGE (SMP)
<i>GROUPE 1</i>	Autriche, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Lichtenstein, Norvège, Suède, Suisse*, Royaume-Uni.	300 €	450 €
<i>GROUPE 2</i>	Belgique, Croatie, République Tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce, Island, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Espagne, Turquie	250 €	400 €
<i>GROUPE 3</i>	Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine.	250 €	400 €

* Non éligible ce jour